

avoient eu part à cette élection. L'examen en fut renvoyé au lendemain, malgré l'opposition de quelques Membres qui cherchoient un plus long délai. Cet examen se fit ce jour-là, quoique par de grands débats, sur l'admission ou le refus du Sieur Luttrell, qui avoit eu une pluralité de voix quelques jours auparavant : car le parti du Sieur Wilkes s'y distingua lorsqu'il se vit soutenu. Mais enfin on en vint de nouveau à la pluralité des voix sur cette proposition, *Henri-Læves-Luttrell, Ecuyer, doit il être déclaré Membre Représentant du Comté de Middlesex, pour servir dans le Parlement actuel ?* Il y eut 197 voix pour, & 143 contre ; desorte que le Sr. Luttrell fut déclaré légitimement élu. Cette discussion prolongea la Séance jusqu'au lendemain deux heures du matin. Le parti de la Cour fonda son opposition contre le Sieur Wilkes presque uniquement sur son emprisonnement ordonné en punition de ses forfaits, en disant, *que l'infamie seule de sa détention étoit une raison suffisante pour l'exclure de cette Chambre, sans examiner même la justice de sa Sentence, fondée sur les Loix & les Constitutions du Royaume.* La Chambre manifesta le droit incontestable qu'elle a de prononcer sur l'éligibilité de ceux qui aspirent à la dignité d'un de ses Membres, & soutint qu'elle ne pouvoit, sans renoncer à ce qu'elle se doit, *revoquer la resolution qu'elle avoit déjà prise sur les précédentes élections du Sieur Wilkes.* Les opposans ne gagnerent rien malgré leur éloquence. Le Sieur Luttrell fut grossièrement insulté au sortir de cette Séance, où il s'étoit trouvé près de 500 Possesseurs de Fiefs du Comté de Middlesex, qui attendoient avec impatience la décision de cette affaire & en témoignèrent leur